



Interim puis cdd

Par Nani68

Bonjour, j'ai travaillé pendant 18mois en interim sur le même poste pour une société qui m'a fait croire à un cdi puis à la fin des 18mois m'a dit il n'a jamais été question de cdi. Mais elle me propose en attendant un cdd qu'en avril ils en seront plus pour moi. J'y crois mais avril est passé depuis longtemps et rien. La actuellement le budget est entrain de se faire il n'y a pas de cdi en vue. Encore une fois on abuse de moi. On profite de moi et toujours sur le même poste. Je veux arrêter avec eux et qu'il paye des indemnités sur le temps perdu avec eux car ils m'en tenue en haleine pour que je reste et du coup ça fait plus de deux ans je suis comme ça et aucune stabilité de l'emploi! A combien ai-je droit comme indemnité de dommage pour abus de personne ?